



Consumer and  
Corporate Affairs Canada  
Legal Metrology

Consommation  
et Corporations Canada  
Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

AM-4814

NOV 17 1992

**NOTICE OF APPROVAL**

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Weight Indicator

**APPLICANT / REQUÉRANT:**

Fairbanks Scales  
711 East St. Johnsbury Road  
St. Johnsbury, Vermont  
05819  
USA

**MODEL(S) / MODÈLE(S):**

**SERIES/Série**  
70-6555

**NOTE:** This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

**AVIS D'APPROBATION**

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Affaires commerciales Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur de poids électronique

**MANUFACTURER / FABRICANT:**

Fairbanks Scales  
St. Johnsbury, Vermont  
USA

**RATING / CLASSEMENT:**

Up to 10 000 divisions available for display by 1, 2, or 5 with a programmable decimal. / Jusqu'à 10 000 divisions sont possibles pour l'affichage pondéral par facteur de 1, 2 et 5 avec décimale programmable.

**REMARQUE:** Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

**SUMMARY DESCRIPTION:**

The approved device is an electronic weight indicator that, when interfaced to an approved and compatible weighing element, forms a weighing system.

The device is equipped with two six digit vacuum fluorescent displays located, one at each end of the metal enclosure.

Annunciators are provided for center-of-zero (CZ) and units of measurement (lb, kg). The display is connected to a separate electronics enclosure and a switch box by electrical cables.

The switch box consists of two buttons:

- lb/kg. Selects the unit of measurement.
- ZERO. Returns the device to zero.

Calibration and adjustments are accessed via an internal button or by a key lock switch. Access by the key lock switch must be inhibited during the set-up.

Access to coarse zero and span adjustments is sealed with a wire and lead seal. This sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per SGM3/10.

**DESCRIPTION SOMMAIRE:**

L'appareil approuvé est un indicateur de poids électronique qui, un fois relié à un élément de pesage approuvé et compatible, forme un ensemble de pesage.

Il comporte deux dispositifs d'affichage fluorescent à six chiffres, un à chaque extrémité du boîtier en métal.

Il y a aussi des voyants associés au centre du zéro (CZ) et aux unités de mesure (lb, kg). Le dispositif d'affichage est relié à un boîtier distinct renfermant les circuits électroniques et à une boîte de commutation par des câbles électriques.

La boîte de commutation est composée de deux boutons:

- lb/kg. sert à sélectionner l'unité de mesure;
- ZERO. sert à remettre l'appareil à zéro.

L'étalonnage et le réglage sont possibles grâce à un bouton interne ou à l'interrupteur à verrou de sécurité. L'accès par l'interrupteur à verrou de sécurité doit être empêché pendant l'installation de l'appareil.

L'accès aux organes de réglages du zéro approximatif et de la portée est scellé à l'aide d'un fil métallique et d'un plomb. Le dispositif de plombage n'est pas tenu d'assurer un accès facile aux autres composants et organes de réglage conformément à la directive ministérielle SGM3/10.

**APPROVAL:**

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



R.C. Bruce

Chief,  
Weights and Measures

**APPROBATION:**

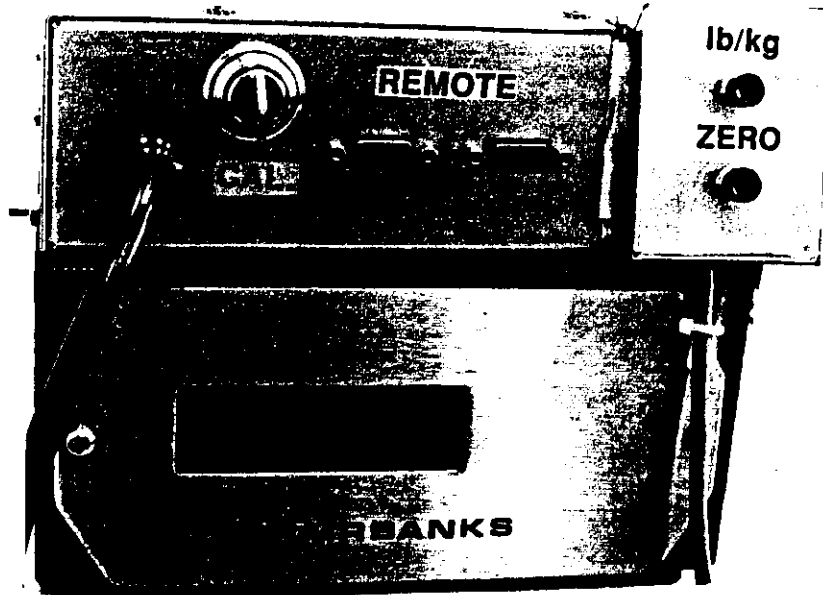
La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Affaires commerciales Canada.

NOV 17 1992

Date

Chef,  
Poids et mesures



Model/Modèle 70-6555